

09/12/2020

SALTO



Salto, la SACD et l'ADAGP se félicitent de la signature d'un accord portant sur l'utilisation des œuvres du répertoire de la SACD et de celui de l'ADAGP par la plateforme créée par France Télévisions, le groupe TF1 et le groupe M6 et lancée le 20 octobre dernier.

Communiqué de presse

Le 9 décembre 2020

Cet accord tient compte des utilisations délinéarisées des œuvres (télévision de rattrapage et vidéo à la demande) mais aussi du service de distribution de chaînes par Salto.

Thomas FOLLIN, directeur général de Salto : « *Salto a à cœur de promouvoir la création française et ses auteurs en proposant la plus grande plateforme de fictions françaises. Nous avons pu compter très tôt sur le soutien de la SACD et ses sociétaires à cette initiative française. Je suis très fier de pouvoir conclure notre premier accord avec la SACD et l'ADAGP* ».

Pascal Rogard, directeur général de la SACD : « *Cet accord avec Salto témoigne d'une vision partagée des principes de rémunération des auteurs et de la valorisation économique du travail de création des réalisateurs/réalisatrices et scénaristes. Bienvenue à Salto.* »

Marie-Anne Ferry-Fall, directrice générale de l'ADAGP : « *Cet accord, aux côtés de la SACD, souligne l'importance des arts visuels au sein de la création audiovisuelle et participe, grâce à Salto, au rayonnement des artistes actuels.* »

À propos de Salto.fr

Salto est le service français donnant un accès illimité à la télévision et au streaming, issue de la volonté commune des groupes France Télévisions, M6 et TF1 d'accompagner le public français dans l'évolution de ses usages. Salto permet de retrouver les meilleurs œuvres de télévision et des contenus inédits, en direct, en rattrapage, en exclusivité ou en avant-première, à partir de 6,99€/mois. Cette plateforme commune a vocation à participer activement au rayonnement de la

création audiovisuelle française et européenne. Salto est une société autonome détenue à parts égales par les trois groupes. **Plus d'informations : salto.fr**

À propos de la SACD

Présidée par **Jean-Xavier de Lestrade** et dirigée par **Pascal Rogard**, la SACD fondée en 1777 par Beaumarchais appartient aux auteurs qui en sont membres. Elle représente plus de 55 000 autrices et auteurs de l'audiovisuel, du cinéma, de la création numérique et du spectacle vivant. Elle gère et défend collectivement leurs droits, met à leur disposition un grand nombre de services, les accompagne dans leur vie professionnelle et soutient, grâce au dispositif de rémunération pour copie privée, la création contemporaine et la diffusion des œuvres. La SACD est par ailleurs très impliquée dans la défense de la diversité culturelle et est présente dans les instances nationales et internationales pour protéger les auteurs et leurs œuvres, défendre leur statut et leurs conditions de rémunération.

À propos de l'ADAGP

Présidée par l'artiste plasticien **Christian Jaccard** et dirigée par **Marie-Anne Ferry-Fall**, l'ADAGP perçoit, redistribue et protège les droits patrimoniaux reconnus aux auteurs des arts visuels. Forte d'un réseau mondial de près de 50 sociétés sœurs, la société d'auteurs représente plus de 196 000 artistes de tous pays, dans toutes les disciplines des arts visuels : architecture, art numérique, art urbain, art vidéo, bande dessinée, design, illustration jeunesse, manga, peinture, photographie, sculpture.

À travers son programme d'action culturelle, l'ADAGP encourage la scène créative en initiant et/ou en soutenant financièrement des projets propres à valoriser les arts visuels et à en assurer la promotion à l'échelle nationale et internationale.

Contacts presse :

ADAGP – Marlène Chalvin – marlene.chalvin@adagp.fr [1]

Salto – Corentin Marsac – cmarsac@majorelle-pr.fr [2]

SACD – Agnès Mazet – agnes.mazet@sacd.fr [3]

Suivez-vous sur les réseaux sociaux !



[4]



[5]



[6]



[7]

Links

[1] <mailto:marlene.chalvin@adagp.fr>

[2] <mailto:cmarsac@majorelle-pr.fr>

[3] <mailto:agnes.mazet@sacd.fr>

[4] <https://www.facebook.com/adagp.fr/>

[5] https://www.instagram.com/adagp_?hl=fr

[6] https://twitter.com/Adagp_

[7] https://www.youtube.com/channel/UCq-VZmcT3R4vykfmi0c-DgQ?view_as=subscriber

[8] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>